

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1016****12 octobre 2004****SOMMAIRE**

<b>Ada Consulting S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48746</b>	<b>International Finance &amp; Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48745</b>
<b>Agence Sogespa S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>48749</b>	<b>Log S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48749</b>
<b>Agence Sogespa S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48749</b>	<b>Log S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48749</b>
<b>Aroc S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48759</b>	<b>Maestral Investissements S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48767</b>
<b>Aroc S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48759</b>	<b>Maestral Investissements S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48767</b>
<b>Artim Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48748</b>	<b>Mena S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48751</b>
<b>Artim Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48748</b>	<b>N&amp;W Finance Company (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48723</b>
<b>Bicafé Luxembourg, S.à r.l., Belvaux . . . . .</b>	<b>48722</b>	<b>Novainvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48744</b>
<b>conviLUX, S.à r.l., Solutions for Vending, Remich . . . . .</b>	<b>48758</b>	<b>Orcigest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48768</b>
<b>Danasia S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48751</b>	<b>Orcigest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48768</b>
<b>Debswana Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48759</b>	<b>Oreso S.A., Wasserbillig . . . . .</b>	<b>48758</b>
<b>Debswana Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48759</b>	<b>Oreso S.A., Wasserbillig . . . . .</b>	<b>48758</b>
<b>DSI U.S. Controlled Residual Risk Portfolio Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>48748</b>	<b>Oreso S.A., Wasserbillig . . . . .</b>	<b>48758</b>
<b>Editpress Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>48757</b>	<b>Oreso S.A., Wasserbillig . . . . .</b>	<b>48758</b>
<b>Estaima S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48768</b>	<b>Parinde Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48761</b>
<b>Exess Développement Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48757</b>	<b>ProLogis UK CC, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48752</b>
<b>Experta Finanz S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48746</b>	<b>ProLogis UK CCII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48761</b>
<b>Experta Finanz S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48746</b>	<b>Rac Trading S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48747</b>
<b>Galey &amp; Lord International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48760</b>	<b>Rentaco Grundstücksentwicklung, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48751</b>
<b>Galey &amp; Lord International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48760</b>	<b>Rentaco Immobilière, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48750</b>
<b>Galey &amp; Lord Overseas, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48752</b>	<b>SCIP-Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48766</b>
<b>Général de Conseils et de Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48745</b>	<b>SCIP-Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48766</b>
<b>Général de Conseils et de Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48745</b>	<b>Serbia BroadBand, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48730</b>
<b>Général Service Investissement S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48757</b>	<b>Serbia BroadBand, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48744</b>
<b>Général Service Investissement S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48757</b>	<b>Sithia S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48767</b>
<b>Général Service Investissement S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48757</b>	<b>Speralux S.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>48748</b>
<b>Hot Chocolate, GmbH, Remich . . . . .</b>	<b>48767</b>	<b>Sykarga, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48766</b>
<b>I.A.I., Investments and Actions in Industry S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48760</b>	<b>Tank Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48722</b>
<b>Intar S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48747</b>	<b>Transfinancière Européenne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48750</b>
<b>Intar S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48747</b>	<b>Transfinancière Européenne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48750</b>
		<b>Transfinancière Européenne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48750</b>
		<b>Transfinancière Européenne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>48751</b>
		<b>Weiler Fernand Agence, S.à r.l., Lintgen . . . . .</b>	<b>48766</b>

**TANK REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 74.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03322, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063451.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

**BICAFE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4480 Belvaux, 1-3, rue du Chemin Rouge.

R. C. Luxembourg B 48.797.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège social le 22 décembre 2003*

La séance est ouverte à 14.00 heures à Luxembourg.

*Bureau*

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Antonio Gandra

Secrétaire: Madame Sonia Castro

Scrutateur: Monsieur Almelin Dos Santos

*Composition de l'assemblée*

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

*Exposé du Président*

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
2. Décharge à donner aux gérants pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

*Constatation de la validité de l'assemblée*

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comme suit:

Bénéfice de l'exercice: . . . . .	30.386,08 EUR
Affectation de 5% à la réserve légale: . . . . .	1.519,30 EUR
Affectation aux résultats reportés: . . . . .	28.866,78 EUR

La résolution est acceptée par tous les membres de l'assemblée.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de donner décharge aux gérants pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est acceptée par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14.30 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Belvaux, le 22 décembre 2003.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Associé 1 / Associé 2

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03941. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063046.2//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

**N&W FINANCE COMPANY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 102.111.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the fifteenth day of June.

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

N&W ITALIA S.r.l., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office in Valbrembo; here represented by Jean-François Bouchoms, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in London on 15 June 2004.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

**Chapter I. - Name - Duration - Object - Registered office****Art. 1. Name and Duration**

There exists a *société à responsabilité limitée* (private limited liability company) under Luxembourg law by the name of N&W FINANCE COMPANY (LUXEMBOURG), S.à r.l. (hereafter the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law) as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 2. Corporate object**

The Company may:

\* carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

\* establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship;

\* take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

\* borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

**Art. 3. Registered office**

The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of Shareholder, or in case of plurality of shareholders, of its shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

**Chapter II. - Corporate capital****Art. 4. Capital**

The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

**Art. 5. Profit sharing**

Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 6. Transfer of shares**

If the Company has only one shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

If the Company has a plurality of shareholders, the transfer of shares *inter vivos* to third parties must be authorized by a resolution of the shareholders in a general meeting who hold at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares *mortis causa* to third parties must be approved by the shareholders who hold three-quarters of the rights belonging to the survivors.

**Art. 7. Redemption of shares**

The Company shall have power to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares in its own share capital must be approved by a resolution of the shareholders in a general meeting and on the terms and conditions to be decided upon by such resolution. The quorum and majority requirements applicable to amendment of the Articles shall apply.

### Chapter III. - Management

#### Art. 8. Management - Board of Managers

8.1 The Company is administered by one or more managers, appointed by the General Meeting of Shareholders. The Shareholders shall approve the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers. Where there is more than one manager, they shall constitute a Board of Managers appointed by the General Meeting of Shareholders. The manager(s) need not be (a) shareholder(s). The General Meeting of Shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

8.2 The first Chairman may, if so determined, be appointed by a General Meeting of Shareholders.

The Board of Managers may appoint from among its members a successor Chairman.

The Chairman, if one is appointed, will preside at all meetings of shareholders and of the Board of Managers. In his absence, the General Meeting of Shareholders or, as the case may be, the Board of Managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.3 Meetings of the Board of Managers shall be convened by the Chairman or by any other two members of the Board.

The managers will be given prior notice of each meeting of the Board of Managers. Except in cases of urgency which will be described in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least two days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given to all those entitled to attend.

The meetings of the Board of Managers may be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented or have given their consent to the holding of the meeting.

The meetings of the Board of Managers shall normally be held in the city of Luxembourg.

The notice of the meeting shall specify the place (if other than city of Luxembourg), the day and the hour of the meeting of the Board of Managers. The requirement to give notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

8.4 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues at a meeting of the Board of Managers.

8.5 A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, provided that no manager may participate telephonically from the United Kingdom at such meetings. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

8.6 The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented, provided that UK resident individuals may not constitute a majority of the managers present at the meeting.

8.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

8.8 In dealing with third parties, the manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers, shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve acts and operations consistent with the Company's objects provided the terms of this Article 8 are complied with.

8.9 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the scope of the competence of the manager, or where there is more than one manager, of the Board of Managers. Where there is one manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, where there is more than one manager, by the sole signature of any member of the Board of Managers. The shareholders may appoint from among the members of the Board of Managers one or several general managers who may be granted the powers to bind the Company by their respective sole signature, provided they act within the powers vested in the Board of Managers.

8.10 The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers may delegate his/their powers for specific tasks to one or more agents.

The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The Board of Managers may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

8.11 The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by the Secretary or any manager. Any proxies document appointing will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the Secretary.

8.12 The exclusive and effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall be carried out in or from Luxembourg.

#### Art. 9. Liability of managers

The manager or the managers (as the case may be) shall not assume, by reason of his/their position, personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as any such commitment is made in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

## **Chapter IV. - Secretary**

### **Art. 10. Appointment of a secretary**

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the shareholder(s) of the Company (the Secretary).

The Secretary, who need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s) and their transactions, and he shall perform like duties for all committees of the Board of Managers (if any) when required. He may delegate his powers to one or several persons, however, he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

## **Chapter V. - General meetings of shareholders**

### **Art. 11. Annual General Meetings of Shareholders**

The annual General Meeting of Shareholders shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting.

### **Art. 12. Shareholders' voting rights**

Each shareholder may participate in General Meeting of Shareholders irrespective of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him and to cast votes on his behalf at shareholders' meetings.

### **Art. 13. Quorum - Majority**

Resolutions at shareholders' meetings may be validly passed by a majority of shareholders owning more than half of the Company's share capital.

Resolutions to amend the Articles, to dissolve or liquidate the Company may only be validly passed by a majority of shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a General Meeting of Shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent a copy of the resolution(s) to be passed, and may vote in writing by letter, telefax or telex.

## **Chapter VI. - Financial year - Financial statement - Profit sharing**

### **Art. 14. Financial year**

The Company's accounting year begins on 1st January and ends on 31st December of the same year.

### **Art. 15. Financial statements**

Each year the accounting records of the Company shall be closed and the manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall arrange for the preparation of a balance sheet and profit and loss accounts.

### **Art. 16. Inspection of documents**

Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

### **Art. 17. Appropriation of profits - Reserves**

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be set aside each year for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The General Meeting of Shareholders shall, subject to applicable law, have power to authorise the payment of interim dividends.

## **Chapter VII. - Dissolution - Liquidation**

### **Art. 18. Dissolution**

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of anyone of the shareholder(s) will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must approve, in accordance with paragraph 2 of Article 13 of these Articles, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

### **Art. 19. Liquidation**

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

## **Chapter VIII. - Audit**

### **Art. 20. Statutory Auditor - External Auditor**

In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

## **Chapter IX.- Governing Law**

### **Art. 21. Reference to Legal Provisions**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

*Subscription and payment*

The appearing party hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the total share capital.

All these shares have been fully paid up by payment in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Transitory provisions*

By way of derogation of article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the present deed to 31 December 2004.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,000 (one thousand Euro).

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder of the Company has adopted the following resolutions:

1. Determination of the number of managers at four constituting therefore a Board of Managers;

2. Appointment of the following four managers for an unlimited period:

a) Mr John Clark, partner in private equity company, with business address at 4, Grosvenor Place, London SW1X 7HJ, England;

b) Mr Gérard Becquer, chartered accountant, with business address at 5, rue Guillaume Kroll in L-1025 Luxembourg;

c) Mr Jan Prising, director of companies, with business address at Muhlegasse 12A, CH-6340 Baar, Switzerland; and

d) Mr Marc Feider, attorney-at-law, with business address at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is established at 398, route d'Esch in L-1471 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le quinze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

N&W ITALIA S.r.l., une société à responsabilité limitée de droit italien, ayant son siège social à Valbrembo, ici représentée par Maître Jean-François Bouchoms, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 15 juin 2004.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

**Chapitre I<sup>er</sup>. - Nom - Durée - Objet - Siège****Art. 1<sup>er</sup>. Nom et Durée**

Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination N&W FINANCE COMPANY (LUXEMBOURG), S.à r.l. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 2. Objet**

La Société peut:

\* accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;

\* créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder des aides financières sous la forme de prêts, avances, garanties ou autres, aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et au groupe de sociétés et à toute autre entreprise avec laquelle la Société a des relations d'affaires;

\* prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social;

\* emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

**Art. 3. Siège social**

Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du pays par résolution prise en assemblée générale extraordinaire par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par les associés.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales (sous forme d'établissements permanents ou non) dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

## **Chapitre II. - Capital social**

### **Art. 4. Capital**

Le capital social de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune.

### **Art. 5. Partage des bénéfices**

Chaque part sociale donne droit à son titulaire à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

### **Art. 6. Cession des parts sociales**

Si la Société a un seul associé, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

Si la Société a une pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles inter vivos à des tiers non-associés que dans le respect de l'approbation préalable des associés en Assemblée Générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

### **Art. 7. Rachat des parts sociales**

La Société pourra racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une Assemblée Générale des Associés statuant dans le respect des conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts.

## **Chapitre III. - Gérance - Représentation**

### **Art. 8. Gestion - Conseil de Gérance**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs Gérant(s) nommés par l'Assemblée Générale des Associés. Les Associés décident de la rémunération et des modalités de désignation de chacun des Gérants. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci doivent constituer un Conseil de Gérance nommé par L'Assemblée Générale des Associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'Assemblée Générale des Associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des gérants.

8.2 Le premier Président pourra, s'il en est décidé ainsi, être désigné par l'Assemblée Générale des Associés.

Le Conseil de Gérance peut nommer le successeur du Président parmi ses membres.

Le Président, s'il est nommé, présidera toutes assemblées d'associés et toutes réunions du Conseil de Gérance. En son absence, l'Assemblée Générale des Associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

8.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par le Président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil.

Les gérants recevront une convocation préalable pour chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront décrits dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, la convocation écrite devra attribuer, à ceux autorisés à participer, un délai d'au moins deux jours avant la réunion du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être valablement tenues sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés ou ont donné leur consentement à la tenue de la réunion.

Les réunions du Conseil de Gérance seront normalement tenues dans la ville de Luxembourg.

La convocation indique le lieu (si autre que la ville de Luxembourg), le jour et l'heure de la réunion du Conseil de Gérance. Il peut être renoncé à l'obligation d'envoyer une convocation de l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

8.4 Chaque Gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, télécopie, télégramme ou télex un autre gérant comme son mandataire.

Un Gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance.

8.5 Un gérant peut participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement, étant entendu qu'aucun gérant ne puisse participer à ces réunions par téléphone depuis le Royaume-Uni. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.6 Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, étant entendu que des individus résidant au Royaume-Uni ne puissent constituer une majorité des gérants présents à la réunion.

8.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.8 Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société, sous réserve du respect des dispositions du présent article 8.

8.9 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance. En cas de pluralité de gérants, La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature unique du Gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique de tout autre membre du Conseil de Gérance. Les Associés peuvent élire parmi les membres du Conseil de Gérance un ou plusieurs gérants délégués qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature, pourvu qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de Gérance.

8.10 Le Gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches particulières à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le Gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, déterminera les responsabilités du/des mandataires(s) et sa/leur rémunération (s'il en existe une), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

Le Conseil de Gérance peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs désigner des mandataires spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels mandataires à tout moment.

8.11 Les délibérations du Conseil de Gérance sont relatées dans des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou par le Secrétaire ou par n'importe quel gérant. Toutes procurations y resteront annexées au procès-verbal respectif.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire.

8.12 La Société sera gérée exclusivement et effectivement à partir de Luxembourg. Tous les actes de gestion seront posés à ou à partir de Luxembourg.

#### **Art. 9. Responsabilité des gérants**

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

### **Chapitre IV. - Secrétaire**

#### **Art. 10. Nomination d'un secrétaire**

Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés en cas de pluralité d'associés) de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et de l'associé unique (respectivement de l'assemblée des associés) et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés) et de toutes leurs transactions. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance (s'il y en a). Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

### **Chapitre V. - Assemblée générale des associés**

#### **Art. 11. Assemblées générales annuelles des associés**

L'Assemblée Générale annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée.

#### **Art. 12. Droit de vote des associés**

Chaque associé peut prendre part aux Assemblées Générales des Associés indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être un associé pour le représenter et pour voter en son nom aux assemblées des associés.

#### **Art. 13. Quorum - Majorité**

Les résolutions aux assemblées des associés sont valablement prises par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les résolutions modifiant les Statuts et celles pour dissoudre ou liquider la Société ne seront valablement prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une Assemblée Générale des Associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, la/les résolutions à prendre devra/devront être envoyée(s) à chaque associé, et chaque associé pourra voter par écrit par lettre, télécopie ou télex.

### **Chapitre VI. - Année sociale - Bilan - Répartition**

#### **Art. 14. Année sociale**

L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 15. Comptes sociaux**

Chaque année, les livres comptables de la Société sont clos et le Conseil de Gérance fera en sorte que le bilan et le compte de pertes et profits soient établis.

**Art. 16. Inspection des documents**

Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

**Art. 17. Distribution des bénéfices - Réserves**

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté chaque année à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué à l'associé unique (ou aux associés) en proportion des parts qu'il(s) détient (détiennent) dans la Société. L'Assemblée Générale des Associés a, sous réserve de la loi applicable, le pouvoir d'autoriser le paiement d'un ou plusieurs dividendes intérimaires.

**Chapitre VII. - Dissolution - Liquidation****Art. 18. Dissolution**

L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire d'un ou des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 13 paragraphe 2 des présents Statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

**Art. 19. Liquidation**

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), nommé(s) par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Chapitre VIII. - Vérification des comptes****Art. 20. Commissaires aux comptes - Réviseur d'entreprises**

Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société a seulement besoin d'une vérification des comptes par un commissaire si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 et 215 de la Loi n'est pas applicable.

**Chapitre IX.- Loi applicable****Art. 21. Référence aux dispositions légales**

Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

*Souscription et libération*

Le comparant déclare qu'il souscrit les 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune représentant l'intégralité du capital social souscrit.

Toutes ces parts sociales ont été libérées entièrement par paiement en numéraire, de sorte que le montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2004.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement 1.000 EUR (mille euros).

*Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Fixation du nombre de gérants à quatre, constituant dès lors un Conseil de Gérance;

2. Nomination des quatre gérants suivants pour une période indéterminée:

(a) M. John Clark, associé dans une société de capital risque, demeurant au 4, Grosvenor Place à GB - Londres SW1X 7HJ, Royaume-Uni;

(b) M. Gérard Becquer, expert-comptable, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll à L-1025 Luxembourg;

(c) M. Jan Prising, dirigeant d'entreprises, demeurant au Muhlegasse 12A à CH-6340 Baar, Suisse; et

(d) M. Marc Feider, avocat à la Cour, demeurant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg.

3. Fixation de l'adresse du siège social de la Société au 398, route d'Esch à L-1471 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, vol. 144S, fol. 3, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

J. Elvinger.

(064554.3/211/434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**SERBIA BroadBand, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 87.372.

In the year two thousand and four, on the twelfth of July.  
Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

There appeared:

1. SEEF HOLDING LTD, having its registered office at Walkers House, PO Box 265G, George Town, Cayman Islands and with the registered number CR105509,
2. GERRARD ENTERPRISES LLC, having its registered office at Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Isle of Man, IM99 4AN,

Both here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, 9, rue Schiller, being itself represented by two proxyholders A namely Miss Séverine Canova, juriste, residing in Luxembourg and Mr José Correia, accountant, residing in Luxembourg,

by virtue of two proxies given on July 7th, 2004 and on July 8th, 2004.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that the appearing parties are the shareholders of SERBIA BroadBand, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», incorporated by deed of notary Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on April 30, 2002, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1130 of July 26, 2002 (hereby «the Company»). The Articles of association have been modified pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on May 23, 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 413 of April 19, 2004 and pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on December 31, 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 496 of May 12, 2004.

- that the shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred twenty-two thousand two hundred fifty United States Dollars (322,250.- USD) in order to increase it from its present amount of two million four hundred six thousand United States Dollars (2,406,000.- USD), represented by forty-eight thousand one hundred twenty shares (48,120) of fifty United States Dollars (50.- USD) each, to two million seven hundred twenty-eight thousand two hundred fifty United States Dollars (2,728,250.- USD), by the issuance of six thousand four hundred forty-five shares (6,445) with a par value of fifty United States Dollars (50.- USD) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

The issue of the shares is also subject to payment of a total share premium amounting to one hundred fourteen thousand fifty United States Dollars (114,050.- USD).

The shareholders accept the subscription and payment, as follows:

*Intervention - Subscription - Payment*

GERRARD ENTERPRISES LLC, prenamed, represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., being itself represented by Miss Séverine Canova and Mr José Correia, declares to subscribe for one thousand eight hundred sixty-eight (1,868) new shares and to have them fully paid up by cash of an amount of ninety-three thousand four hundred United States Dollars (93,400 USD) together with a share premium amounting to thirty-three thousand United States Dollars (33,000.- USD), evidence thereof having been given to the undersigned notary by means of a banking certificate of blockage.

Thereupon intervenes the European Bank for Reconstruction and Development, having its registered office at One Exchange Square, London EC2A 2JN, United Kingdom, represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, 9, rue Schiller, being itself represented by two proxyholders A namely Miss Séverine Canova, juriste, residing in Luxembourg and Mr José Correia, accountant, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on July 8th, 2004, which declares to subscribe for four thousand five hundred seventy-seven (4,577) new shares and to have them fully paid up by cash of an amount of two hundred and twenty-eight thousand eight hundred and fifty United States Dollars (228,850.- USD) together with a share premium amounting to eighty-one thousand fifty United States Dollars (81,050.- USD), evidence thereof having been given to the undersigned notary by means of a banking certificate of blockage.

The aforementioned proxies and certificates of blockage, after signature ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decide to amend the first paragraph of article 6 of the Articles of Association, which will henceforth have the following wording:

**«Art. 6. Share Capital - Shares**

The capital is fixed at two million seven hundred twenty-eight thousand two hundred fifty US dollars (2,728,250.- USD) represented by fifty-four thousand five hundred sixty-five (54,565) shares with a par value of fifty US dollars (50.- USD), all fully subscribed and entirely paid.»

*Third resolution*

The shareholders resolve to proceed to a total update of the Company's Articles of Association that shall henceforth be worded as follows:

**Art. 1. Corporate Form**

There exist among the subscribers and all those, who may become owners of the shares a corporation under the form of a private limited liability company («société à responsabilité limitée») which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.4 and 18 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2. Corporate Object**

The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the Company has a direct or indirect participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds or other debt instruments, without a public offer, which may be convertible and debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes. The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law and does not fall in the scope of the holding company law of 31st July 1929.

**Art. 3. Duration**

The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination**

The Company will have the denomination SERBIA BroadBand, S.à r.l.

**Art. 5. Registered Office**

The registered office is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

In the event that the board of managers determines that extraordinary, political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office of the Company may be transferred temporarily abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporarily measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share Capital - Shares**

The capital is fixed at two million seven hundred twenty-eight thousand two hundred fifty US dollars (2,728,250.- USD) represented by fifty-four thousand five hundred sixty-five (54,565) shares with a par value of fifty US dollars (50.- USD), all fully subscribed and entirely paid.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

**Art. 7. Modification of Share Capital**

The capital may be increased or reduced at any time by a resolution of the single shareholder or by resolution of the general shareholders' meeting, adopted in the manner required for amendment of these Articles, in accordance with Article 18 hereof and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

In the event the Company proposes to undertake an issuance of New Securities, it shall give each shareholder written notice of its intention, describing the type of New Securities, and their price and the general terms upon which the Company proposes to issue the same. Each shareholder shall have thirty (30) days after any such notice is delivered to agree to purchase up to such shareholder's pro rata share of the New Securities, necessary to maintain its fully-diluted percentage equity ownership in the Company at the level existing prior to the issuance of the New Securities, for the price and upon the terms specified in the notice by giving written notice to the Company and stating therein the quantity of

New Securities to be purchased (the «Pro Rata Option»). «New Securities» shall mean any capital stock (including common stock and/or preferred stock) of the Company, whether now authorized or not, and rights, options or warrants to purchase such capital stock, and securities of any type whatsoever that are, or may become, convertible into capital stock.

Any decrease of share capital or reverse stock split shall be undertaken on a proportional basis amongst all shares.

The Company may issue notes without a public offer (referred to as «Company Note(s)») each one of which together with one share from the share capital shall constitute one Company unit (referred to as «Company Units»). The Company Note(s) shall not be convertible into shares and shall only be subject to repayment by the Company in accordance with the terms specified in the Company Note(s).

#### **Art. 8. Profit Participation**

Each share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

#### **Art. 9. Indivisibility of the Shares**

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 10. Transfer of Shares**

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law and the below mentioned principles.

Transfers of shares must be recorded by a notarial deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

Furthermore, shares may be transferred pursuant to the following principles:

##### *Principles governing the Transfer of Shares*

#### **A. General Restrictions on Transfer**

i) No shareholder may transfer, sell or otherwise dispose («Transfer») of its Company shares without complying with the provisions set forth under the Articles.

ii) Each shareholder agrees not to make any Transfer of all or any portion of its Company shares unless and until the proposed transferee, by an instrument in writing satisfactory to the other shareholder(s), agrees to become a shareholder and to be bound by the terms and provisions of the Articles and to assume all the duties, liabilities and obligations of the transferor shareholder hereunder. Upon execution of such instrument, the proposed transferee shall become a shareholder under the terms of the Articles.

iii) Notwithstanding anything to the contrary, any shareholder may make a Transfer otherwise prohibited by Section (i) and Section (ii) with the unanimous written consent of the other shareholder(s) and with the approval of the board of managers.

iv) No shareholder may Transfer a Company share without transferring to the same transferee a proportionate share of such shareholder's Company Notes, nor may a shareholder Transfer Company Notes without transferring to the same transferee a proportionate share of such shareholder's Company shares.

#### **B. Right of First Refusal**

i) Each shareholder grants the other shareholder(s) a right of first refusal with respect to future sales of any Company shares. Each shareholder shall in good faith inform the other shareholder(s) as soon as practicable of the initiation and the progress of negotiations for the possible Transfer of any Company shares to any party. If a shareholder proposes to sell or transfer any of its Company shares (the «Selling Shareholder») to any party on a bona fide arms'-length basis, such shareholder shall first give written notice and an offer of sale (the «Notice and Offer») to the other shareholder(s) (the «Non-Selling Shareholder»). The Notice and Offer shall describe in reasonable detail the proposed Transfer, including the number of Company shares to be sold or transferred (the «Offered Shares»), the period for execution and completion of the sale or transfer, the nature of such sale or transfer, and the expected money valuation of the consideration (the «Sale Consideration»).

ii) The Non-Selling Shareholder(s) shall have the right, exercisable upon written acceptance («Acceptance») to the Selling Shareholder(s) within 45 days (the «Offer Period») after receipt of the Notice and Offer, to purchase all, but not less than all, of the Offered Shares under the same terms of the proposed Transfer. Any Acceptance shall be deemed to have been validly given only upon the simultaneous pledge by the Non-Selling Shareholder(s) to the Selling Shareholder(s) of Company shares amounting to 10% of the Sale Consideration (the «First Refusal Share»). In the event the Non-Selling Shareholder(s) does not purchase the Offered Shares within 30 days following the Acceptance (or such longer period as allowed under the Notice and Offer), such Non-Selling Shareholder(s) shall immediately forfeit the First Refusal Security to the Selling Shareholder(s) and the Notice and Offer shall be deemed rejected. If Acceptance has not been validly given to the Selling Shareholder(s) within the Offer Period, the Notice and Offer shall be deemed rejected.

iii) If the Notice and Offer is rejected or deemed rejected pursuant to the above Article 10.B (ii), the Selling Shareholder(s) may Transfer the Offered Shares to any person at a price that is not less than the Sale Consideration (and on terms and conditions that otherwise are not more favorable to the proposed transferee than contained in the Notice and Offer) (a «Permitted Sale»). All shareholders agree to take such steps (including votes at a general meeting) as may be necessary from time to time to implement such transfer.

### C. Tag-Along Rights

If, at any time, SEEF proposes to Transfer any or all SEEF Company shares to any party in a bona fide arms' length transaction, which shall be a Permitted Sale, other shareholders shall have the right to Transfer along with SEEF at the same price and upon identical terms and conditions as the proposed Transfer, such shareholder's pro rata share of the number of Company shares necessary to maintain its fully-diluted equity ownership percentage in the Company relative to that of SEEF at the level existing prior to the Transfer.

### D. Drag-Along Rights

If, at any time, SEEF proposes to Transfer all SEEF Company shares to a third-party in a bona fide arms' length transaction, which shall be a Permitted Sale, then SEEF may require other shareholders to transfer all of the Company shares held by them to the third party. Such shareholders shall be required to Transfer their Company shares to the third party at the same price per share and upon no less favorable terms and conditions as those given to SEEF. A Transfer to an affiliate of SEEF or affiliates of the Soros organization shall not give rise to the drag-along rights under this above Article 10 D. All shareholders agree to take such steps (including votes at a general meeting) as may be necessary from time to time to implement such transfer.

### E. Future Equity Offerings

i) In the event any shareholder chooses not to exercise its Pro Rata Option granted under the above Article 7, such shareholder may, at its sole discretion, choose to transfer its Pro Rata Option to any party on a bona fide arms'-length basis. If a shareholder proposes to sell or transfer its Pro Rata Option to any party on a bona fide arms'-length basis, such shareholder shall first give written notice and an offer of sale (the «Option Notice and Offer») to the other shareholders. The Option Notice and Offer shall describe in reasonable detail the period for execution and completion of the sale or transfer, the nature of such sale or transfer, and the expected money valuation of the consideration (the «Option Sale Consideration»).

ii) The non-transferring Shareholders shall have the right, exercisable upon written acceptance («Option Acceptance») to the transferring Shareholders within 45 days (the «Option Offer Period») after receipt of the Option Notice and Offer, to purchase the Pro Rata Option under the same terms of the proposed transfer. Any Option Acceptance shall be deemed to have been validly given only upon the simultaneous pledge by the non-transferring Shareholders to the transferring Shareholders of immediately available funds amounting to 10% of the Option Sale Consideration (the «Option Security»). In the event the non-transferring Shareholders do not purchase the Pro Rata Option within 30 days following the Option Acceptance (or such longer period as allowed under the Option Notice and Offer), such non-transferring Shareholders shall immediately forfeit the Option Security to the transferring Shareholders and the Option Notice and Offer shall be deemed rejected. If Option Acceptance has not been validly given to the transferring Shareholders within the Option Offer Period, the Option Notice and Offer shall be deemed rejected and the transferring Shareholder may transfer the Pro Rata Option to any person at a price that is not less than the Option Sale Consideration (and on terms and conditions that otherwise are not more favorable to the proposed transferee than contained in the Option Notice and Offer). All shareholders agree to take such steps (including votes at a general meeting) as may be necessary from time to time to implement such transfer.

## Art. 11. Registration of Shares

The Company shall maintain a register of its shares («Register») at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. The Register will contain (i) the name and address of each shareholder; (ii) the number of shares held by such shareholder; (iii) the transfer restrictions applicable to the shares; and (iv) details of all transfers of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by inscription in the Register. The shares and Company unit shall be represented by participation certificates in the name of the specific holder issued by the Company («Participation Certificates»), which Participation Certificates shall be legended so as to reflect restrictions and conditions as to transfer and redemption, including any restrictions and conditions agreed upon by a shareholder of which the Company has been notified.

The name and address of the holder of such participation certificates shall be entered into the applicable Register. The person in whose name a share or company unit recorded in the respective Register is, and shall be deemed to be, the owner and record holder thereof for all purposes. The shares and Company unit shall at all times remain in registered form.

## Art. 12. Reasons of Dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the shareholders.

## Art. 13. Management

Four elected members appointed by shareholders manage the Company. They will constitute a board of managers.

The members shall be appointed as follows:

- One elected member shall be appointed following the proposal of GERRARD ENTERPRISES, having its registered office at Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Isle of Man, IM99 4AN, (the «GERRARD ENTERPRISES Member»);
- Three elected members shall be appointed following the proposal of SEEF, having its registered office at Walkers House, PO Box 265G, George Town, Cayman Islands and with the registered number CR105509 (each a «SEEF Member»).

In no event shall the board of managers consist of less than a majority of the SEEF Members.

Each of GERRARD ENTERPRISES and SEEF shall be free to request the resignation of the board of managers member proposed by it at any time, by giving the Company and the other shareholder written notice, and all shareholders agree to take such steps (including votes) as may be necessary from time to time to implement such changes. Each shareholder

shall be free to request the appointment of a new board of manager member in accordance with the provisions set forth under the Articles.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound by the joint signature of at least two managers of the board of managers.

The Chairman of the board of managers shall be appointed from one of the SEEF members, as proposed by SEEF.

The board of managers shall appoint the Chief Executive Officer (CEO) and will delegate to him authority for the on-going management of the Company.

However, approval of the board of managers shall be required for the following matters:

1. Acquire the assets of or merge with any other entity;
2. Acquire or dispose of any freehold or leasehold property;
3. Initiate any litigation or arbitration;
4. Make any change in its accounting reference date or to any of the accounting policies;
5. Establish any pension or life assurance scheme or any profit sharing scheme or similar scheme for the benefit of its employees or any section thereof or make any material variation to any such scheme;
6. Enter into any contract of employment with (or make any change to the terms of employment or engagement or to the emoluments of) any employee whose emoluments are (or are proposed to be) in excess of USD 35,000 per annum (or such other amount as may from time to time be agreed by the board of managers) and for this purpose «emoluments» shall mean sums paid by way of fees, salary, bonus, commission, pension contributions, benefits in kind and all items of value received by any person or his spouse or to another on his behalf or for the board of managers benefit;
7. Enter into any consultancy agreement in excess of USD50,000 which cannot be terminated by three (3) months notice;
8. Propose to the shareholders meeting to adopt the annual budget of the Company in respect of any fiscal year within 45 days of the end of the preceding fiscal year;
9. Propose to the shareholders meeting to appoint or re-appoint the auditors;
10. Propose to the shareholders meeting to make any alteration to the Company's name;
11. In any financial year:
  - (a) incur or enter into any commitment to incur any capital expenditure not provided for in the annual budget of the Company if the estimated amount or aggregate value of capital commitments already incurred or contracted for in that financial year exceeds the budgeted annual amount for that year by more than 10 percent in aggregate; or
  - (b) sell, transfer, lease, license or in any way dispose of any fixed asset or fixed assets not provided for in the annual budget of the Company approved by the Board of Managers if such sale, transfer, lease, license or disposal is of an individual item with a net book value in excess of USD 50,000 or if the aggregate net book value of such sales, transfers, leases, licenses or disposals made or contracted for in that financial year exceeds the budgeted annual amount by more than 10 percent in aggregate.
12. Propose to the shareholders meeting to pay, make or declare any dividend for the Company;
13. Propose to the shareholders meeting to issue any share or grant any option in the Company or issue any securities convertible into Company shares or enter into any agreement for the same;
14. Sell, transfer, lease, license or in any way dispose of the whole or a substantial part of its business undertaking or assets whether by a single transaction or a series of transactions;
15. Make or permit any material alteration (including termination) to the general nature of the business carried on or proposed to be carried on by the Company;
16. Propose to the shareholders meeting to increase, alter, vary or reduce the Company's authorized or issued share capital or alter or vary any of the rights attached to any of the Company shares for the time being in its capital;
17. Propose to the shareholders meeting to alter the Articles of Incorporation of the Company;
18. Propose to the shareholders meeting to pass any resolution for winding up or dissolution of the Company;
19. Propose to the shareholders meeting to purchase or redeem any of the Company shares;
20. Acquire the whole or any part of the assets or undertaking of any other company or business which is material to the business of the Company taken as a whole;
21. Subscribe for, or otherwise acquire (or sell, transfer or otherwise dispose of) any interest in the share capital of any other body corporate which is material to the business of the Company taken as whole;
22. Enter into any joint venture or partnership agreement or arrangement with any other person firm or company which is material to the business of the Company taken as a whole;
23. Enter into any transaction otherwise than by way of bargain at arm's length and at the best price or on the best terms reasonably obtainable therefore;
24. Make any loan or enter into any guarantee or stand surety for the obligations of any third party or enter into any agreement for the same otherwise than in the ordinary course of business of the Company;
25. Incur or create any long-term debt or any other debt other than in the ordinary course of business;
26. Enter into any contract of a long-term onerous or unusual nature or assume any material liability otherwise than in the ordinary course of business of the Company;
27. Approve, appoint and dismiss the CEO and CFO of the Company;
28. Establish procedures for internal approvals within the Company;
29. Determine the dollar amounts for which consent of the Chairman is required.

Unanimous approval of the board of managers shall be required for any transaction with affiliates of SEEF of the Soros organization unless the Company shall have received an opinion of an investment banking firm that such transactions are on terms that are fair to the Company.

A Chief financial Officer (CFO) selected by SEEF shall be appointed by the board of managers.

The board of managers will determine the responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of the agency of the Chief Executive Officer and of the Chief Financial Officer.

The decision of the board of managers of any matter shall require a simple majority of the existing votes, except to the extent a unanimous approval is required pursuant to provisions set forth under the Articles. However, written consent of the Chairman of the board of manager shall be required for any of the following matters:

- Any equipment acquisition or upgrades of existing operations of the Company in excess of USD 50,000 not otherwise contemplated in the approved annual business plan;
- Except for matters requiring the approval of the Board of Managers as set forth under the Articles, any employment or dismissal of senior management personnel;
- Any commercial contracts in excess of USD 50,000;
- Any payment for new licenses or concessions in excess of USD 50,000;
- Except for matters requiring the approval of the Board of Managers as set forth under the Articles, the incurrence of any financial indebtedness.

#### **Art. 14. Board Resolutions**

No board resolution shall be validly passed at a meeting of the board of managers unless a quorum is present or represented at such meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if the majority of the managers will be present or represented.

Resolutions passed in writing with the unanimous consent of all managers is equivalent to board resolutions duly taken in a meeting of a board of managers. In this case, each manager shall be sent an explicit draft of the board resolution(s) to be passed, and shall vote in writing on one or several counterparts which collectively will constitute a written board resolution.

#### **Art. 15. Board Resolutions - Procedure**

The board of managers may choose a Secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the Chairman and the Secretary, or by a notary public, and recorded in the Company books.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the Chairman, by the Secretary or by any manager.

The Chairman shall preside at all meetings of shareholders and at all meetings of the board of managers, but in his absence the shareholders or the managers may appoint another Chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The board of managers shall meet upon call by the Chairman or two managers at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, telex or fax to the domicile of the managers at least 10 (ten) days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by telefax and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the board each manager is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the board at such meeting.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another manager as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

#### **Art. 16. Liability of the Managers**

The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

#### **Art. 17. Books - Records - Audit**

The board of managers shall ensure that accounts, books and records, ledgers and official other records of any kind whatsoever that are material to the business of the Company are fully, properly and accurately kept and completed in all material respects in accordance with IFRS. The board of managers shall ensure that the audits of the Company's accounts are performed by an internationally recognized accounting firm in accordance with IFRS.

The statutory auditor(s) shall be appointed by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

#### **Art. 18. Shareholders' Meeting**

The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have competence in all matters reserved to it by the Law and where the board of managers, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by a majority of the votes.

Pursuant to Article 199 of the Law, resolutions to amend any provisions of the present Articles are only validly taken insofar as they are adopted by a majority of 3/4 of the votes. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

#### **Art. 19. Annual General Shareholders' Meeting**

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 15th of the month of May, at 4.30 p.m.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meetings. They may be held at the registered office or in any other place.

#### **Art. 20. Fiscal Year**

The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

#### **Art. 21. Annual Accounts**

Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect the above inventory, balance sheet, and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) at the Company's registered office.

#### **Art. 22. Distribution of Profits**

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

The board of managers may decide to make a distribution of interim dividends. A decision to distribute interim dividends may only be taken on the basis of interim financial statements (balance sheet and profit and loss account) which evidence that the Company has sufficient distributable amounts to fund the distribution.

The amount capable of being distributed by way of an interim distribution shall not exceed the amount of net profits realized since the close of the last business year preceding the distribution (provided the annual financial statements pertaining to that year have been approved), increased by profits carried forward and amounts drawn from available free reserves, and reduced by losses carried forward and amounts to be allocated to the legal reserve.

The interim financial statements shall be reviewed by the statutory auditor of the Company. The decision of the board of managers to distribute an interim dividend may not be taken more than two months after the date at which the interim financial statements have been made up. No distribution may be decided upon less than six months after the close of the preceding financial year or before approval of the annual accounts relating to that financial year.

Where a first interim dividend has been paid, the decision to distribute a further interim dividend may not be taken until at least three months shall have elapsed since the decision to distribute the first interim dividend.

#### **Art. 23. Dissolution- Liquidation**

At the time of winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

#### **Art. 24. Reference to the Law**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 8,000.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le douze juillet.

Par-devant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. SEEF HOLDING LTD, ayant son siège social à Walkers House, PO Box 265G, George Town, Cayman Islands et enregistré sous le numéro CR105509

2. GERRARD ENTERPRISES LLC, ayant son siège social à Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Isle of Man, IM99 4AN,

Représentées par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 9, rue Schiller, étant elle-même représentée par deux fondés de pouvoir A savoir Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant à Luxembourg et Monsieur José Correia, comptable, demeurant à Luxembourg,

En vertu de deux procurations datées du 7 juillet 2004 et du 8 juillet 2004.

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexes aux présentes pour être formalisés avec elles.

Les parties comparantes, représentées comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que les parties comparantes sont les seuls associés de la société SERBIA BroadBand, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1130 du 26 juillet 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mai 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 413 du 19 avril 2004 et suivant acte notarié de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 496 du 12 mai 2004.

- que les associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital de la Société à raison de trois cent vingt-deux mille deux cent cinquante Dollars des Etats-Unis (322.250,- USD) pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent six mille Dollars des Etats-Unis (2.406.000,- USD) représenté par quarante-huit mille cent vingt (48.120) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (50,- USD) chacune à deux millions sept cent vingt-huit mille deux cent cinquante Dollars des Etats-Unis (2.728.250,- USD) par l'émission de six mille quatre cent quarante-cinq (6.445) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (50,- USD) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

L'émission des parts sociales est en outre sujette au paiement d'une prime d'émission totale s'élevant à cent quatorze mille cinquante Dollars des Etats-Unis (114.050,- USD).

Les associés décident d'accepter la souscription et le paiement comme suit:

#### *Intervention - Souscription - Libération*

GERRARD ENTERPRISES LLC, préqualifiée, représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., elle-même représentée par Mademoiselle Séverine Canova et Monsieur José Correia, déclare souscrire mille huit cent soixante-huit (1.868) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en espèces de quatre-vingt-treize mille quatre cents Dollars des Etats-Unis (93.400,- USD) ensemble avec une prime d'émission s'élevant à trente-trois mille Dollars des Etats-Unis (33.000,- USD), la preuve en étant apportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire de blocage.

Est alors intervenue the European Bank for Reconstruction and Development, ayant son siège social à One Exchange Square, London EC2A 2JN, United Kingdom, représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 9, rue Schiller, étant elle-même représentée par deux fondés de pouvoir A, savoir Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant à Luxembourg et Monsieur José Correia, comptable, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée en date du 8 juillet 2004, déclare souscrire quatre mille cinq cent soixante-dix-sept (4.577) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant un apport en espèces de deux cent vingt-huit mille huit cent cinquante Dollars des Etats-Unis (228.850,- USD) ensemble avec une prime d'émission s'élevant à quatre-vingt-un mille cinquante Dollars des Etats-Unis (81.050,- USD), la preuve en étant apportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire de blocage.

Lesdites procurations ainsi que les certificats de blocage, après signature ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être formalisés avec lui.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, les associés déclarent modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

### «Art. 6. Capital social - Parts sociales

Le capital social est fixé à deux millions sept cent vingt-huit mille deux cent cinquante Dollars des Etats-Unis (2.728.250,- USD) représenté par cinquante-quatre mille cinq cent soixante-cinq (54.565) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (50,- USD), toutes entièrement souscrites et libérées.»

#### Troisième résolution

Les associés décident de procéder à une refonte intégrale des Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

#### Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale

Il existe parmi les souscripteurs et tous ceux qui peuvent devenir détenteurs des actions, une société sous forme de société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois régissant une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.4 et 18 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

#### Art. 2. Objet social

La Société pourra accomplir toutes transactions se rapportant, directement ou indirectement, à l'acquisition ou à la participation à des intérêts dans toute entreprise, quelle que soit la forme, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces intérêts participatifs.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets, de quelque origine que ce soit, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, à l'acquisition, par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de titres et de brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement développer ces titres et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt participatif direct ou indirect, tout support, prêt, avance ou garantie.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations ou autres titres de créances, qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers qu'elle estime utile à l'accomplissement de son objet.

La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

#### Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### Art. 4. Dénomination

La Société aura la dénomination: SERBIA BroadBand, S.à r.l.

#### Art. 5. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

Dans le cas où le conseil de gérance décide que se sont produits ou sont imminents des développements extraordinaires - politiques, économiques ou sociaux - de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce bureau et des personnes à l'étranger, le siège social de la Société peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

### Art. 6. Capital social - Parts sociales

Le capital social est fixé à deux millions sept cent vingt-huit mille deux cent cinquante Dollars des Etats-Unis (2.728.250,- USD) représenté par cinquante-quatre mille cinq cent soixante-cinq (54.565) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (50,- USD) toutes entièrement souscrites et libérées.

Les parts de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en certificats unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs parts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts, sous les conditions prévues par la Loi.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

### **Art. 7. Modification du Capital social**

Le capital social peut être augmenté ou réduit à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 18 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

Au cas où la Société propose d'émettre des Titres Nouveaux, chaque actionnaire recevra une notification écrite de son intention décrivant le type de Titres Nouveaux et leur prix et les termes généraux par lesquels la Société propose d'émettre la même chose. Chaque actionnaire aura trente (30) jours après réception de la notification pour agréer l'achat des parts sociales des associés au prorata des Titres Nouveaux, nécessaires pour maintenir son pourcentage d'actif dans la Société à un niveau existant avant l'émission des Titres Nouveaux, pour le prix et sur les termes spécifiés dans la notification en donnant une notification écrite à la Société et stipulant la quantité des Titres Nouveaux à acheter (the «Pro Rata Option»). «Les Titres Nouveaux» signifieront tout capital social (y compris les parts sociales ordinaires et/ou parts sociales privilégiées) de la Société, autorisé ou non, et droits, options ou warrants pour acquérir un tel capital social, et titres de tout type, ou pourront être, convertibles en parts sociales.

Toute réduction du capital social ou «reverse stock split» doit être entreprise d'une manière proportionnelle entre toutes les parts sociales.

La Société peut émettre des obligations (ci-après les «obligations de la Société»), à l'exclusion d'émission publique, qui constituent chacune avec une part sociale une Unité (ci après «parts sociales»). Les obligations ne sont pas convertibles en parts sociales et ne sont sujettes à remboursement par la Société que conformément aux termes spécifiés dans l'obligation.

### **Art. 8. Participation aux Profits**

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

### **Art. 9. Indivisibilité des Parts Sociales**

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **Art. 10. Transfert de Parts Sociales**

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi et selon les principes énoncés ci-après.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'Article 1690 du Code Civil.

De plus, les parts sociales ne peuvent être transmises que sous réserve du respect des principes suivants:

#### *Principes gouvernant le Transfert de Parts Sociales*

##### **A. Restrictions Générales au Transfert**

i) Aucun associé ne peut transférer, vendre ou autrement céder (un «Transfert») les parts sociales de sa Société sans respecter les dispositions prévues par les Statuts.

ii) Chaque associé accepte de ne procéder à un Transfert de tout ou partie des parts sociales de la Société que dans le cas et jusqu'à ce que le bénéficiaire proposé, par un instrument écrit répondant aux besoins posés par le/les autre(s) associé(s), accepte de devenir un associé et d'être lié par les termes et conditions des Statuts et d'assumer tous les devoirs, contraintes et obligations de l'associé cédant ci-après. Lors de la mise en oeuvre d'un tel instrument, le cédant proposé devient un associé suivant les termes des Statuts.

iii) Sans préjudice de toute chose contraire, tout associé peut procéder à un Transfert non permis par la Section (i) et la Section (ii) avec l'accord écrit unanime de l'autre/des autres associé(s) et avec l'approbation du conseil de gérance.

iv) Un associé ne peut procéder à un transfert d'une part sociale de la Société qu'en transférant au même cessionnaire une participation correspondante des obligations de la Société appartenant à cet associé, et un associé ne peut procéder à un Transfert des obligations de la Société qu'en transférant au même cessionnaire une part correspondante des parts sociales de la Société détenues par cet associé.

##### **B. Droit de Premier Refus**

i) Chaque associé garantit au(x) autre(s) associé(s) un droit de premier refus relatif aux ventes futures de parts sociales de la Société. Chaque associé informera de bonne foi le ou le(s) autre(s) associé(s) dès que possible du début et du progrès des négociations portant sur le fait de Transférer ses parts sociales de la Société à toute partie. Si un associé propose de vendre ou de transférer des parts sociales de sa Société («l'Associé Vendeur») à toute partie bona fide de plein gré, un tel associé devra d'abord en donner une notification écrite ou une offre de vente (la «Notification et Offre») au(x) autre(s) associé(s) («l'Associé Non Vendeur»). La Notification et Offre feront état du Transfert proposé de façon suffisamment détaillée, comprenant le nombre de parts sociales de la Société à vendre ou à transférer (les «Parts Sociales Offertes»), la période pour la mise en oeuvre et la réalisation de la vente ou du transfert, la nature d'une telle vente ou d'un tel Transfert, et à l'évaluation monétaire prévisible de la contrepartie (la «Contrepartie de la Vente»).

ii) L'(es) Associé(s) Non Vendeur(s) aura/auront le droit, exerçable sur acceptation écrite («Acceptation») à l'/aux Associé(s) Vendeur(s) endéans les 45 jours («la Période de l'Offre») après réception de la Notification et Offre, pour acheter tous, mais pas moins que tous, les Parts Sociales Offertes dans les mêmes conditions que le Transfert proposé. Toute Acceptation devra être considérée valable seulement sur promesse simultanée par l'(es) Associé(s) Non Vendeur(s) à/aux Associé(s) Vendeur(s) des Parts Sociales de la Société s'élevant à 10% de la Contrepartie de la Vente (la «Part Sociale de Premier Refus»). Au cas où l'(es) Associé(s) Non Vendeur(s) n'achète(nt) pas les Parts Sociales Offertes endéans les 30 jours suivant l'Acceptation (ou une telle période plus longue comme autorisée par la Notification et Of-

fre), un/des tel(s) Associé(s) Non Vendeur(s) perdra/perdront immédiatement la Part Sociale de Premier Refus par l'/les Associé(s) Vendeur(s) et la Notification et Offre sera considérée comme rejetée. Si l'Acceptation n'a pas été déclarée valable à l'/aux Associé(s) Vendeur(s) pendant la Période d'Offre, la Notification et l'Offre devra être considérée comme rejetée.

iii) Si la Notification et Offre est rejetée ou considérée comme rejetée selon l'Article 10.B (ii), l'(es) Associé(s) Vendeur(s) pourra procéder à un Transfert des Parts Sociales Offertes à toute personne à un prix qui n'est pas inférieur à celui de la Contrepartie de la Vente (et selon les termes et conditions qui autrement ne sont pas plus favorables aux Associés Vendeurs qu'à ceux réservés dans la Notification et Offre) (une «Vente Autorisée»). Tous les associés sont d'accord de prendre de telles mesures (votes y compris lors des assemblées générales) si nécessaire pour mettre en application un tel transfert.

#### C. Droits de suite

Si, à n'importe quel moment, SEEF propose de transférer tout ou partie des parts sociales de SEEF à n'importe quel cocontractant dans le cadre d'une transaction de bonne foi et au prix du marché, ce transfert étant une Vente Autorisée, les autres associés auront le droit de transférer en même temps, au même prix et aux mêmes conditions que SEEF une portion de leurs parts sociales telle que le rapport entre leur ratios respectifs de participations et celui de SEEF soit maintenu tel qu'il était avant le transfert.

#### D. Obligations de suite

Si, à n'importe quel moment SEEF propose de transférer toutes les parts sociales de la Société à un tiers dans une transaction de «bona fide arms'-length», qui sera une Vente Autorisée, alors SEEF peut exiger des autres associés de transférer toutes leurs parts sociales de la Société à la partie tierce. De tels associés seront requis de transférer leurs parts sociales de Société au tiers au même prix et sur aucunes modalités et conditions moins favorables que ceux données à SEEF. Un transfert à une filiale de SEEF ou de filiales de l'organisation de Soros ne provoquera pas d'obligation de suite comme prévu dans cet article 10 D. Tous les associés acceptent de prendre de telles mesures (voix y compris lors d'une assemblée générale) comme peuvent être nécessaires afin de mettre en application un tel transfert.

#### E. Futures Offres De Parts Sociales

i) Si un associé choisit de ne pas exercer son Pro Rata Option accordé sous l'article ci-dessus 7, un tel associé peut, à son unique discrétion, choisir de transférer son Pro Rata Option à n'importe quelle partie sur une véritable base de «bona fide arms'-length». Si un associé propose de vendre ou transférer son Pro Rata Option à n'importe quelle partie sur une véritable «bona fide arms'-length», un tel associé donnera d'abord la notification écrite et une offre de vente (l'«Option Notification et Offre») aux autres associés. L' Option de Notification et Offre décrira dans des détails raisonnables la période pour l'exécution et l'accomplissement de la vente ou le transfert, la nature d'une telle vente ou transfert, et l'évaluation prévue d'argent de la considération («l'Option de Considération de Vente»).

ii) Les associés non transférant auront le droit, exerçable lors de l'acceptation écrite («Option d'Acceptation») aux associés transférant dans les 45 jours après (l'«Option de Période d'Offre») après réception de l'Option Notification et Offre, pour acheter la Pro Rata Option en vertu des mêmes conditions du transfert proposé. N'importe quelle Option d'Acceptation sera considérée pour avoir été bien donnée seulement sur l'engagement simultané par les associés non transférant aux associés transférant des fonds immédiatement disponibles s'élevant à 10% de l'Option de Considération de Vente (l'Option Sécurité). En cas où les associés non transférant n'achètent pas la Pro Rata Option dans les 30 jours suivant l'Option d'Acceptation (ou une telle plus longue période comme permise sous l'Option Notification et Offre) de tels associés non transférant renonceront immédiatement à l'Option Sécurité aux associés transférant et l'Option de Notification et Offre sera considérée rejetée. Si l'Option d'Acceptation n'a pas été bien donnée aux associés transférant au cours de la Période d'Option de l'Offre, l'Option de Notification et Offre sera considérée rejetée et l'associé transférant peut virer son Pro Rata Option à toute personne à un prix qui n'est pas moins que l'Option de Considération de Vente (et sur les modalités et les conditions qui ne sont pas autrement plus favorables aux cessionnaires proposés que celle contenue dans l'Option Notification et Offre). Tous les associés acceptent de prendre de telles mesures (votes y compris lors d'une assemblée générale) qui peuvent être nécessaires afin de mettre en application un tel transfert.

### **Art. 11. Enregistrement des Parts Sociales**

La Société tient un registre des parts sociales (ci-après désigné «Registre») au siège social de la Société, où il peut être consulté par tout associé. Le Registre reprend (i) les nom et adresse de chaque associé; (ii) le nombre de parts sociales détenues par chacun de ces associés; (iii) les restrictions de transfert applicables aux parts sociales; et (iv) les détails de tous les transferts de parts sociales et les dates de ces transferts. La propriété des parts sociales est établie par l'inscription au Registre. Les parts sociales et les obligations sont représentées par des certificats au nom du détenteur du titre délivrés par la Société («Certificats de Participation»), lesquels Certificats de Participation sont annotés de manière à refléter les restrictions et conditions de transfert et de rachat, y compris toutes restrictions et conditions convenues par un associé et notifiées à la Société.

Le nom et l'adresse du détenteur de tels certificats de participation doivent être inscrits dans le Registre. La personne au nom duquel une part sociale ou une obligation est inscrite dans le Registre est, et est réputée être le propriétaire et le «record holder» de celle-ci en toutes matières. Les parts sociales et obligations doivent toujours être sous forme nominative.

### **Art. 12. Raisons de dissolution**

La Société ne peut être dissoute pour cause de mort, suspension de droits civils, insolvabilité ou faillite de l'un de ses associés.

### **Art. 13. Gérance**

Quatre membres élus nommés par les associés gèrent la Société.

Ils constitueront un conseil de gérance.

Les membres seront nommés comme suit:

- Un membre élu sera nommé suite à la proposition de GERRARD ENTERPRISES, ayant son siège social à Grosvenor Court, Albert Road, Ramsey, Isle of Man, IM99 4AN, (le «Membre de GERRARD ENTERPRISES»);

- Trois membres élus seront nommés suite à la proposition de SEEF, ayant son siège social à Walkers House, PO Box 265G, George Town, Cayman Islands et enregistré sous le numéro CR105509 (chacun sera un «Membre de SEEF»)

En aucun cas, le conseil de gérance ne sera constitué de moins de la majorité des membres de SEEF.

GERRARD ENTREPRISES et SEEF seront chacun libre, à tout moment, de demander la démission des membres du conseil de gérance proposé par eux, en donnant à la Société et aux autres associés une notification écrite, et tous les associés doivent accepter de prendre de telles mesures (votes y compris) si nécessaire afin de mettre en application de tels changements. Chaque associé sera libre de demander la nomination d'un nouveau membre du conseil de gérance selon les dispositions prévues dans les Statuts.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément conférés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux membres au moins du conseil de gérance.

Le Président du conseil de gérance sera nommé parmi un des membres de SEEF, comme proposé par SEEF.

Le conseil de gérance nommera le Chief Executive Officer (CEO) et lui délèguera pouvoir pour la gestion journalière de la Société.

Cependant, l'approbation du conseil de gérance sera requise pour les matières suivantes:

1. Acquérir les capitaux ou fusionner avec toute autre entité;
2. Acquérir ou disposer de toute propriété foncière perpétuelle libre ou propriété louée à bail;
3. Initialiser tout litige ou arbitrage;
4. Effectuer tout changement dans la date de référence de sa comptabilité ou de toute procédure comptable;
5. Etablir tout projet de pension et d'assurance-vie ou tout plan de participation aux bénéfices ou plan similaire au profit de ses employés ou toute variation importante à un tel plan;
6. Entrer dans des contrats de travail avec (ou effectuer tout changement aux conditions de travail, d'engagements ou d'émoluments) tout employé dont les émoluments sont (ou sont proposés d'être) supérieurs à USD 35.000 par an (ou tout autre montant pouvant être accepté de temps à autre par le conseil de gérance) et pour ce propos le terme «émoluments» signifiera sommes payées par le biais des honoraires, le salaire, la bonification, la commission, les contributions de pension, les avantages en nature et tous les articles de valeur reçus par toute personne ou son conjoint ou par une autre personne en son nom ou à l'avantage du conseil de gérance;
7. Etablir tout accord de consultance supérieur à USD 50.000 qui ne peut pas être résilié par trois (3) mois de préavis;
8. Proposer à l'assemblée générale des associés d'adopter le budget annuel de la Société en ce qui concerne tout exercice budgétaire endéans 45 jours de la fin de l'exercice budgétaire précédent;
9. Proposer à l'assemblée générale des associés de nommer ou re-nommer les auditeurs;
10. Proposer à l'assemblée générale des associés d'effectuer tout changement quant au nom de la Société;
11. Pour chaque exercice fiscal:
  - (a) encourir ou entrer dans tout engagement à encourir toutes dépenses d'investissement non prévues au budget annuel de la Société si le montant estimé ou la valeur globale des capitaux engagés déjà encourue ou contractée dans cet exercice fiscal excède le montant du budget annuel de cette année pour plus de 10 pour cent; ou
  - (b) vendre, transférer, louer, accorder une licence ou tout autre moyen de disposer des actifs immobilisés ou actifs immobilisés non prévues au budget annuel de la Société approuvés par le conseil de gérance si une telle vente, transfert, location, licence ou disposition est, prise individuellement, avec une valeur comptable excédent USD 50.000 ou si la valeur comptable agréée de ces ventes, transferts, locations, licences ou dispositions faites ou contractées dans cet exercice social excède le montant du budget annuel agréé de plus de 10 pour cent.
12. Proposer à l'assemblée générale de payer, faire ou déclarer tout dividende pour la Société;
13. Proposer à l'assemblée générale d'émettre des parts sociales ou d'accorder toute option dans la Société ou d'émettre toute valeur convertible en parts sociales de la Société ou d'entrer dans tout contrat s'y rapportant;
14. Vendre, transférer, louer, accorder une licence ou toute autre moyen de disposer de l'entièreté ou d'une partie substantielle de son activité en entreprenant une transaction simple ou des séries de transactions;
15. Effectuer ou permettre tout changement essentiel (résiliation comprise) à la nature générale des activités exercées ou proposées d'être exercées par la Société;
16. Proposer à l'assemblée générale d'augmenter, de changer, de varier ou réduire le capital social autorisé ou émis ou de changer ou de varier les droits liés aux titres émis par la Société dans son capital;
17. Proposer à l'assemblée générale de changer les Statuts de la Société;
18. Proposer à l'assemblée générale de passer toute résolution pour la liquidation ou la dissolution de la Société;
19. Proposer à l'assemblée générale d'acheter ou de racheter les titres de la Société;
20. Acquérir la totalité ou une partie des actifs ou participations dans une autre société ou activité qui est pertinente pour l'activité de la Société prise dans son ensemble;
21. Souscrire ou acquérir (ou vendre, transférer ou disposer de) tout intérêt dans le capital de toute autre société qui est pertinent pour l'activité de la Société prise dans son ensemble;
22. Entrer dans une joint-venture ou accord de partenariat ou disposition avec toute autre firme ou société de personne qui est pertinent pour l'activité de la Société prise dans son ensemble;
23. Conclure toute transaction autrement que par un arrangement au prix du marché, au meilleur prix ou dans les meilleurs conditions que l'on puisse obtenir pour cette transaction;
24. Contracter tout prêt ou donner toute garantie ou sûreté pour les obligations d'une tierce partie, ou passer tout accord qui ne soit pas dans le cadre de l'activité usuelle de la société;

25. Encourir ou créer toute dette à long terme ou autre dette autre que dans les affaires courantes de la Société;
26. Entrer dans tout contrat à long terme onéreux et inhabituel ou assumer toute responsabilité importante autre que dans les affaires courantes de la Société;
27. Approuver, nommer ou résigner le CEO et CFO de la Société;
28. Etablir des procédures pour approbation interne dans la Société;
29. Déterminer le montant en dollar pour lequel le consentement du Président est requis.

L'approbation unanime du conseil de gérance sera exigée pour n'importe quelle transaction avec des filiales de SEEF de l'organisation de Soros à moins que la Société ait reçu une opinion d'une société bancaire d'investissement que de telles transactions sont faites dans des termes équitables pour la Société.

Un Chief Financial Officer (CFO) sélectionné par SEEF sera nommé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (si il y a lieu), la durée de la période de la représentation et toutes les autres conditions appropriées du mandat du Chief Executive Officer et du Chief Financial Officer.

La décision du conseil de gérance pour n'importe quelle matière exigera une majorité simple des voix existantes, à moins qu'une approbation unanime soit exigée conformément aux dispositions déterminées dans les Statuts. Cependant, le consentement écrit du Président du conseil de gérance sera exigé pour chacune des matières suivantes:

- Toute acquisition d'équipement ou mises à niveau des opérations existantes de la Société supérieure à USD 50.000 non prévues dans le plan annuel approuvé;
- Excepté pour des sujets exigeant l'approbation du conseil de gérance conformément aux Statuts, pour tout emploi ou renvoi du personnel de haute direction;
- Tous contrats commerciaux au-dessus de USD 50.000;
- Tout paiement pour de nouvelles licences ou concessions au-dessus de USD 50.000;
- Excepté pour des sujets exigeant, l'approbation du conseil de gérance comme déterminée dans les Statuts, la survenance de tout endettement financier.

#### **Art. 14. Résolutions des Gérants**

Les résolutions prises par le conseil de gérance sont seulement valablement prises que si un quorum suffisant est présent ou représenté à la réunion du conseil de gérance. Un quorum est réputé suffisant si au moins la majorité des gérants sont présents ou représentés.

Une décision prise par écrit avec le consentement unanime de tous les gérants produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance. Dans cette hypothèse, chaque gérant recevra un projet des résolutions du conseil de gérance devant être adoptées et votera par écrit sur un ou plusieurs supports qui vont collectivement constituer les résolutions du conseil de gérance.

#### **Art. 15. Résolutions des Gérants - Procédure**

Le conseil de gérance peut choisir un Secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le Président et le Secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le Président, le Secrétaire ou par un gérant.

Le Président doit présider toutes les réunions des associés et toutes les réunions du conseil de gérance mais en son absence les associés ou membres du conseil de gérance peut nommer un autre président pro tempore par vote de la majorité présente à une telle réunion.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation du Président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'ordre du jour doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme ou par télex au domicile de chacun des gérants au moins 10 (dix) jours avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature des circonstances devra figurer dans la convocation, et auquel cas il suffira que la convocation soit envoyée par télex, et/ou télégramme au moins 24 heures avant la date prévue pour la réunion est suffisante. Il est possible de renoncer à cette convocation par consentement écrit (ou par fax, télégramme ou télex) de chaque gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour les réunions individuelles qui se tiennent aux lieux et dates indiqués dans un échéancier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance. Tous les efforts raisonnables sont faits pour que chaque gérant reçoive suffisamment à l'avance de chaque réunion du conseil une copie des documents et /ou du matériel à discuter ou à approuver lors de telles réunions.

Tout gérant peut agir par procuration lors de toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, par fax, par télégramme ou par télex un autre gérant comme son mandataire. L'utilisation d'équipement de vidéo conférence et de télé-conférence est autorisée et les gérants utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes peuvent également être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, à condition que ces votes soient plus tard confirmés par écrit.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

#### **Art. 16. Responsabilité des Gérants**

Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### **Art. 17. Livres - Enregistrements - Audit**

Le conseil de gérance doit s'assurer que les comptes, les livres, les enregistrements, les grands livres et autres enregistrements officiels qui sont essentiels aux affaires de la Société sont conservés entièrement en accord avec l'IFRS. Le

conseil de gérance doit s'assurer que les audits des comptes de la Société sont assurés par une société de comptabilité reconnue au niveau international et ce, en accord avec l'IFRS.

Le ou les commissaire(s) aux comptes est /sont nommé(s) sur décision de l'assemblée générale annuelle des associés pour une période prenant fin à la date de l'assemblée générale annuelle des associés.

S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

#### **Art. 18. Assemblée Générale des Associés**

L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, toute assemblée régulièrement constituée des associés de la Société représente la totalité du corps des associés de la Société.

L'assemblée générale des associés a compétence dans toutes les matières qui lui sont réservées par la Loi et celles pour lesquelles le conseil de gérance, à sa seule discrétion, souhaite l'approbation formelle de l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Un associé peut agir à toute réunion des associés en nommant par écrit, fax, télégramme ou télex une autre personne comme mandataire.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Conformément à l'article 199 de la Loi, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social. Toutefois, le changement de nationalité de la Société ne peut être décidé et les engagements des associés ne peuvent être augmentés que par un vote à l'unanimité des associés.

Si tous les associés sont présents ou représentés lors d'une assemblée d'associés et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans notification ou publication préalable.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

#### **Art. 19. Assemblée générale annuelle des Associés**

Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 15 du mois de mai, à 16.30 heures.

Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées d'associés, ordinaires et extraordinaires, peuvent se tenir aux lieux et dates précisés dans leurs convocations respectives. Elles peuvent se tenir au siège social ou en tout autre lieu.

#### **Art. 20. Exercice Fiscal**

L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

#### **Art. 21. Comptes Annuels**

Chaque année, en référence au 31 décembre, les comptes de la Société sont dressés et le conseil de gérance dresse un inventaire indiquant les valeurs des actifs et des passifs de la Société.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires au siège social de la Société.

#### **Art. 22. Distribution des Profits**

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Le conseil de gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes. La décision d'y procéder peut seulement être prise s'il est établi un état comptable faisant apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants.

Le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

L'état financier doit être revu par le commissaire aux comptes de la Société.

La décision du conseil de gérance de distribuer un acompte ne peut être prise plus de deux mois après la date à laquelle a été arrêté l'état comptable visé ci-dessus. La distribution ne peut être décidée moins de six mois après la clôture de l'exercice précédent, ni avant l'approbation des comptes annuels se rapportant à cet exercice.

Lorsqu'un premier acompte a été distribué, la décision d'en distribuer un nouveau ne peut être prise que trois mois au moins après la décision de distribuer le premier.

**Art. 23. Dissolution - Liquidation**

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 24. Référence à la Loi**

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à environ EUR 8.000,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les parties comparantes ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Canova, J. Correia et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 juillet 2004, vol. 428, fol. 25, case 3. – Reçu 3.519,97 euros.

*Le Receveur ff. (signé): E. Weber.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(063881.3/242/913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**SERBIA BroadBand, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 87.372.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(063885.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**NOVAINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 73.085.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 2 juin 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance à la date de ce jour et qu'en date de ce jour et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur;

- Eric Giacometti, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

NOVAINVEST HOLDING S.A.

S. Vandi / D. Murari

*Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07150. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063100.3/043/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

**INTERNATIONAL FINANCE & REAL ESTATE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 69.199.

*Procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2004*

Présents à la réunion:

Catégorie A:

- Monsieur Jean Albert Thomas, représenté par Monsieur Gaëtan Piret
- Monsieur Gaëtan Piret
- Monsieur Manfred Loeb, représenté par Monsieur Gaëtan Piret

Catégorie B:

- Monsieur Frédéric Collot
- Maître Bernard Felten, représenté par Frédéric Collot

Les actionnaires décident:

1. D'accepter la démission de Monsieur Jean Thomas présentée dans sa lettre du 25 mai 2004. Décharge lui est donnée.

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs pour une période de 6 ans.

Conseil d'administration:

- Gaëtan Piret
- Manfred Loeb
- Bernard Felten
- Frédéric Collot

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

- De renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société VAN GEET DERICK & CO, S.à r.l., ayant son siège au 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg pour une période de 6 ans.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Signature

*Le mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04202. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063092.2/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

**GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 61.778.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signatures

*Administrateurs*

(063794.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 61.778.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire le 9 juin 2004*

3. L'Assemblée constate que plus de 50% du capital est absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063793.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**ADA CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 71.875.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AJ00384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063573.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**EXPERTA FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 80.066.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXPERTA FINANZ S.A.

Signature

(063065.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

---

**EXPERTA FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 80.066.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège social le 21 juin 2004*

La séance est ouverte à 10.00 heures à Luxembourg.

*Bureau*

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Alain S. Garros

Secrétaire: Monsieur Fabio Pezzera

Scrutateur: Monsieur Claude Karp

*Composition de l'assemblée*

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

*Exposé du Président*

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes clos au 31 décembre 2003 et affectation du résultat de l'exercice.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

*Constatation de la validité de l'assemblée*

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003 comme suit:

Perte de l'exercice: ..... - 1.987,12 EUR

Affectation aux résultats reportés: ..... - 1.987,12 EUR

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

La résolution est acceptée par tous les membres de l'assemblée.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

La résolution est acceptée par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03853. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063052.2//52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

---

**RAC TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 191, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 47.288.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AJ00380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063569.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**INTAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 10.409.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTAR S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(063819.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**INTAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 10.409.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mai 2004*

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer. Son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée accepte le renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Claude Schmitz et Guy Hornick pour une nouvelle période prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTAR S.A., Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063772.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**SPERALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Munsbach, 35, Parc d'Activité Syrdall.  
H. R. Luxembourg B 36.867.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AJ00373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063566.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 67.832.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AI00063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 juillet 2004.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063438.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**ARTIM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 65.982.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARTIM HOLDING S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(063814.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ARTIM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 65.982.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 juillet 2004*

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne pour une période de six années, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Messieurs Claude Schmitz et Guy Hornick pour une nouvelle période de six années qui se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

*Sixième résolution*

L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire de Surveillance, AUDIEX S.A., pour une nouvelle période de six années qui se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARTIM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063766.3/045/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**LOG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 83.888.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOG S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(063815.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**LOG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 83.888.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2004*

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOG S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00106. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063768.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**AGENCE SOGESPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 48.689.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.  
*Pour AGENCE SOGESPA S.A.*  
Signature

(063946.3/634/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**AGENCE SOGESPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bertrange, 5, Z.I. Bourmicht.  
R. C. Luxembourg B 48.689.

EXTRAIT

Il résulte des lettres reçues en date du 30 juin 2004 que Monsieur João Paulo Gonçalves Bârcia, Monsieur Jaime Roque de Pinho D'Almeida et Monsieur Gustavo André Mlheiro Aguiar Frazão ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société et demande décharge de leur mandat avec effet au 30 juin 2004.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.  
Pour extrait conforme  
AGENCE SOGESPA S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03542. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063960.3/634/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**RENTACO IMMOBILIERE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 33.824.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(063683.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**TRANSFINANCIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.299.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2003 à 16.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00131. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063662.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**TRANSFINANCIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.299.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Signature.

(063659.1/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**TRANSFINANCIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.299.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 mai 2004 à 16.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00134. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063656.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**TRANSFINANCIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.299.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Signature.

(063655.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**RENTACO GRUNDSTÜCKSENTWICKLUNG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 41.907.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(063684.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**MENAA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 72.045.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(063693.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

---

**DANASIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 65.471.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2004*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jean-Pierre Boismont, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 21, rue Ducale, B-1000 Bruxelles, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Lucien Vanhay, administrateur de sociétés, demeurant 195, avenue Slegers, B-1200 Bruxelles, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Emile Vogt, licencié ès-sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063939.3/550/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 12.000,-.**Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 82.993.*Résolution des Gérants*Gérants présents: Pierre Hoffmann  
Claus H. Hurlimann  
Excusé: Leonard F. Ferro

Le quorum est constitué de deux gérants présents.

A l'unanimité il a été décidé avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004 de transférer le siège social de la société au: 23, Val Fleuri  
L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de LuxembourgP. Hoffmann  
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063760.3/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**ProLogis UK CC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 102.108.

## STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-second day of July.  
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ProLogis UK HOLDINGS S.A., a company having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769, duly represented by Mrs Didem Berghmans, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on the 19th of July, 2004.

which proxy signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

**Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office****Art. 1.** There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.**Art. 2.** The Company will assume the name of ProLogis UK CC, S.à r.l.**Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties, (ii) acting as a trustee in relation to real estate properties or real estate companies and (iii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited period of time.**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.**Title II. - Share Capital, Shares****Art. 6.** The Company's share capital is fixed at ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.**Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

**Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

### **Title III. - Administration**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

**Art. 15.** Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

#### **Title IV. - Winding-up, Liquidation**

**Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

**Art. 23.** The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

##### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2005.

##### *Subscription and payment*

All the shares are subscribed by the sole shareholder, ProLogis UK HOLDINGS S.A., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

##### *Estimate of costs*

For the purpose of registration, the amount of GBP 10,000 (ten thousand Pounds Sterling) is valued at fifteen thousand fourteen Euro and seventy cents (EUR 15.015,70)

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

##### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ProLogis UK HOLDINGS S.A., une société ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

dûment représentée par Madame Didem Berghmans, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 19 juillet 2004,

laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

#### **Titre 1<sup>er</sup>. - Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ProLogis UK CC, S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) comprenant l'exercice de l'activité liée à la fonction de trustee de biens immobiliers ou de sociétés immobilières et (iii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

## **Titre II. - Capital Social, Parts Sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix mille Livre Sterling (10.000,- GBP) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livre Sterling (20,- GBP) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

## **Titre III. - Administration**

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

#### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2005.

#### *Souscription*

Toutes les parts sociales sont souscrites par l'associée unique, ProLogis UK HOLDINGS S.A., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de dix mille Livre Sterling (10.000,- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de dix mille Livre Sterling (10.000,- GBP) est évalué à quinze mille quatorze euros et soixante-dix cents (EUR 15.014,70).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

#### *Résolutions de l'Associée Unique*

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Est nommée gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Berghmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 56, case 3. – Reçu 150,31 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

G. Lecuit.

(064529.3/220/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**GENERAL SERVICE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 66.630.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00033, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signatures

Administrateurs

(063783.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**GENERAL SERVICE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 66.630.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mai 2004*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

4. Les mandats d'Administrateurs et de Commissaire aux Comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Christophe Blondeau, Romain Thillens, Nour-Eddin Nijar et Pierre Hoffmann pour une nouvelle période de six ans. De même, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la Société HRT REVISION, S.à r.l., pour une période de six ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

5. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Rodney Haigh et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée décide de diminuer le nombre de postes d'Administrateurs de cinq à quatre. Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau, Administrateur,
- Romain Thillens, Administrateur,
- Pierre Hoffmann, Administrateur,
- Nour-Eddin Nijar, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063782.3/565/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**EDITPRESS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 5.407.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 août 2004.

E. Fleig

Directeur-délégué

(063895.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**EXESS DEVELOPPEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 84.946.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juillet 2004.

P. Bettingen.

(064306.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**conviLUX, S.à r.l., SOLUTIONS FOR VENDING, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 81.305.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 juillet 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(063860.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ORESO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 65.800.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(064164.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ORESO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 65.800.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(064170.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ORESO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 65.800.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(064175.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ORESO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 65.800.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(064180.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**AROC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.411.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AROC S.A., Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(063817.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**AROC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.411.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 mars 2004*

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AROC S.A., Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur(signé): D. Hartmann.

(063770.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**DEBSWANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 82.132.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063997.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**DEBSWANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 82.132.

Par décision de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 juin 2004:

- Les rapports des administrateurs et du Commissaire aux comptes ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 sont approuvés à l'unanimité.

- décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

- DELOITTE & TOUCHE, S.à r.l., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg est réélue en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063996.3/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**I.A.I. INVESTMENTS AND ACTIONS IN INDUSTRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 38.179.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 3 août 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(063918.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.040.176,10.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 68.050.

*Décision de l'actionnaire unique du 18 juin 2002*

La soussignée

GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois,

avec siège au 48, rue Louis XIV à L-1948 Luxembourg,

enregistrée au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 82.993,

dûment représentée par deux de ses gérants,

à savoir Messieurs Pierre Hoffmann et Claus H. Hurlimann,

- Déclare être seule détentrice des 284.000 parts sociales qui représentent la totalité du capital social de la société GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit luxembourgeois enregistrée au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 68.050.

- Prend les décisions suivantes avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002:

1. La valeur nominale des deux cent quatre-vingt-quatre mille (284.000) parts sociales qui représentent le capital social de la société est supprimée.

2. La devise d'expression du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros.

3. Le capital social souscrit est converti, pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-quatre millions (284.000.000,-) francs luxembourgeois à sept million quarante mille cent septante-six virgule dix (7.040.176,10) euros, sans création d'actions nouvelles et sans augmentation de capital.

4. L'Assemblée Générale décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de sept millions quarante mille trois cent septante-six virgule dix euros (7.040.176,10 EUR) représenté par deux cent quatre-vingt-quatre mille (284.000) parts sociales entièrement libérées.

Les parts sociales sont détenues par GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l., ayant son siège 48, rue Louis XIV à L-1948 Luxembourg, qui est l'associé unique de la société.»

*Pour GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l.*

Le 5 juillet 2004 / Le 30 juin 2004

P. Hoffmann / C. Hurlimann

Manager / Manager

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02284. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063778.3/565/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

**GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.040.176,10.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 68.050.

*Résolution des Gérants*

Gérants présents:

- HRT REVISION, S.à r.l.

- Claus H. Hurlimann

Excusé:

- Leonard F. Ferro

Le quorum est constitué de deux gérants présents.

A l'unanimité il a été décidé avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004 de transférer le siège social de la Société au:

- 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin / P. Hoffmann

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(063762.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**PARINDEV HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 21.729.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(063914.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ProLogis UK CCII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.101.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-second day of July.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ProLogis UK HOLDINGS S.A., a company having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769,

duly represented by Mrs Didem Berghmans, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on the 19th of July 2004,

which proxy signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

**Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office**

**Art. 1.** There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

**Art. 2.** The Company will assume the name of ProLogis UK CCII, S.à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties, (ii) acting as a trustee in relation to real estate properties or real estate companies and (iii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**Title II. - Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

**Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

### **Title III. - Administration**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

**Art. 15.** Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

#### **Title IV. - Winding-up, Liquidation**

**Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

**Art. 23.** The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

##### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2005.

##### *Subscription and payment*

All the shares are subscribed by the sole shareholder, ProLogis UK HOLDINGS S.A., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

##### *Estimate of costs*

For the purpose of registration, the amount of GBP 10,000 (ten thousand Pounds Sterling) is valued at fifteen thousand fourteen euro and seventy cents (EUR 15,014.70).

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

##### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ProLogis UK HOLDINGS S.A., une société ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

dûment représentée par Madame Didem Berghmans, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 19 juillet 2004,

laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

#### **Titre 1<sup>er</sup>. - Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ProLogis UK CCII, S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) comprenant l'exercice de l'activité liée à la fonction de trustee de biens immobiliers ou de sociétés immobilières et (iii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

## **Titre II. - Capital Social, Parts Sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix mille Livre Sterling (10.000,- GBP) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livre Sterling (20,- GBP) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

## **Titre III. - Administration**

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

#### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2005.

#### *Souscription*

Toutes les parts sociales sont souscrites par l'associée unique, ProLogis UK HOLDINGS S.A., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de dix mille Livre Sterling (10.000,- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de dix mille Livre Sterling (10.000,- GBP) est évalué à quinze mille quatorze euros et soixante-dix cents (EUR 15.014,70).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

#### *Résolutions de l'Associée Unique*

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Est nommée gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Berghmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, vol. 144S, fol. 56, case 5. – Reçu 150,31 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

G. Lecuit.

(064531.3/220/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**WEILER FERNAND AGENCE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7445 Lintgen, 45, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 99.788.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lintgen, le 4 août 2004.

F. Weiler

Gérant

(063901.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**SYKARGA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1250 Luxembourg, 70, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 41.207.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

L. Kirsch

Gérante administrative

(063907.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**SCIP-HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 43.481.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(064221.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**SCIP-HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 43.481.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 juillet 2004*

- La nomination, en tant qu'administrateur, de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, en remplacement de Madame Marguit Capus, décédée, est ratifiée.

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, de Monsieur Mathias Poncin, avocat, né le 21 juillet 1964 à Luxembourg, demeurant 7, route d'Esch, L-1470 Luxembourg et de Monsieur Karl Pistotnik, né le 12 août 1944 à Vienne (Autriche) demeurant Börsegasse 12, A-1010 Wien sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

- Le mandat de commissaire aux comptes de la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 61417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel est reconduit pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour SCIP-HOLDING

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064263.3/696/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**HOT CHOCOLATE, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5570 Remich, 25, route de Stadtbredimus.  
R. C. Luxembourg B 80.144.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 juillet 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

*Signatures*

(063861.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**MAESTRAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 70.806.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAESTRAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

(063808.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**MAESTRAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 70.806.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 juin 2004*

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAESTRAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00093. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063759.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**SITHIA S.A., Société Anonyme,  
(anc. FINCONDOR S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 48.611.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

SITHIA S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

(064298.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ORCIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 87.185.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORCIGEST S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(063811.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ORCIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 87.185.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 avril 2004*

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORCIGEST S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00101. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063763.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---

**ESTAIMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 4.559.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mars 2004*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès-sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07019. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063942.3/550/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

---